

# **LOGNES**

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 13 mars 2017, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.**

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2017.
2. Demande de révision de la décision du Conseil départemental, votée le 3 février 2017, relative à la modification de la sectorisation des collèges du secteur du Val Maubuée.
3. Contribution à l'élaboration du projet de territoire de Paris - Vallée de la Marne.
4. Modalités d'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et heures complémentaires.
5. Subvention exceptionnelle à l'école élémentaire du Segrais relative au projet alternatif aux classes de découvertes.
6. Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des locaux du Bureau Information Jeunesse (B.I.J) au profit de l'association « la Brèche ».
7. Modification du protocole d'accord relatif au réaménagement de l'allée Lech Walesa.
8. Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (F.S.I.P.L.) – Dotation budgétaire exceptionnelle de l'Etat 2017.
9. Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) – année 2017.
10. Versement de la redevance au F.O.N.J.E.P. pour le poste de Directeur de la M.J.C./M.P.T. Camille Claudel – année 2017.
11. Convention avec l'association Le Rucher Lognot pour l'implantation de ruches sur le toit du Local Commun Résidentiel (L.C.R.) «Les Riveraines».
12. Communications du Maire.  
\* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
13. Informations :
  - Dématérialisation des instances municipales.

En Mairie, le

André YUSTE

Maire de Lognes